

COMPTE RENDU DU 10 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix du mois de décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Châtaigneraie, sur convocation en date du 2 décembre 2019, s'est rassemblé en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas MAUPETIT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Nicolas MAUPETIT, Marie-Jeanne BENOIT, Jean-Pierre TRICOIRE, Michel PETIT, Michel BIRONNEAU, Patrick DESLANDES, Joël BONNAUD, Claude MORIN, Catherine ARNAUDEAU, Patrick DOUILLARD, Chrystèle LEBRUN, Laure BLUTEAU, Manuella ROUET, Adrien SAIZ, Claude ALBERT, Hélène TURCAUD, Vital LEMASSON, Stéphanie ROUSSEAU, Céline BELLEAU

SECRÉTAIRE : Claude ALBERT

ABSENTS EXCUSÉS : Joseph BONNEAU, Fabien LEROY

ABSENTE : Priscilla CHEVRIER

Joseph BONNEAU ayant donné pouvoir à Michel BIRONNEAU.

A – Compte-rendu de l'exercice des délégations du Maire

1. Droit de préemption

Le Conseil est informé des dossiers déposés depuis le 12 novembre 2019 et pour lesquels il a été renoncé au droit de préemption :

- Terrain situé 30 rue du commerce, Section AE n° 196
- Terrain situé 9 rue Jean-Gabriel Gallot AI n° 214
- Terrain situé le bourg nord-ouest, Section AD n° 699p
- Terrain situé avenue Georges Clemenceau, Section AD n° 672p
- Terrain situé 38 rue de la Chapotière, Section AD n° 561

2. Finances

Décisions prises depuis le 12 novembre 2019 :

Décision n° 18/2019

- De mandater SMACL Assurances – 141 avenue Salvador Allende – 79031 NIORT dans le cadre du marché assurances, pour les lots 1 : Dommages aux biens et risques annexes ; 2 : Responsabilité civile et risques annexes ; 3 : Protection juridique et protection fonctionnelle des agents et des élus, moyennant un montant de 8 449.06 € TTC
- De mandater MAIF – 200 boulevard Salvador Allende – 79018 NIORT, dans le cadre du marché assurances, pour le lot 4 : Véhicules à moteur et risques annexes, moyennant un montant de 2 506.29 € TTC

B – FINANCES

1. Décision Modificative:

❖ Budget Fief du Rocher n° 1

Le conseil à l'unanimité, **DECIDE** de modifier les prévisions budgétaires conformément aux tableaux ci-dessous.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	0.00 €	372 466.85 €	0.00 €	0.00 €
R-71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	368 814.49 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	372 466.85 €	0.00 €	368 814.49 €
D-608 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0.00 €	14 956.60 €	0.00 €	0.00 €
R-796 : Transferts de charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 956.60 €
TOTAL 043 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00 €	14 956.60 €	0.00 €	14 956.60 €
R-7015 : Ventes de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	1 925.56 €	0.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	1 925.56 €	0.00 €
R-74741 : Communes membres du GFP	0.00 €	0.00 €	18 133.97 €	0.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0.00 €	0.00 €	18 133.97 €	0.00 €
R-7552 : Déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget	0.00 €	0.00 €	0.00 €	23 711.89 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	23 711.89 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	387 423.45 €	20 059.53 €	407 482.98 €
 INVESTISSEMENT				
D-3555 : Terrains aménagés	0.00 €	368 814.49 €	0.00 €	0.00 €
R-3555 : Terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	372 466.85 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	368 814.49 €	0.00 €	372 466.85 €
D-168741 : Communes membres du GFP	0.00 €	3 652.36 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	3 652.36 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	372 466.85 €	0.00 €	372 466.85 €
Total Général		759 890.30 €		759 890.30 €

❖ Budget assainissement N°3

Le conseil à l'unanimité, **DECIDE** de modifier les prévisions budgétaires conformément aux tableaux ci-dessous.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-61523 : Entretien et réparations réseaux	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70611 : Redevance d'assainissement collectif	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €
Total Général		5 000.00 €		5 000.00 €

❖ Budget principal N°5

Le conseil à l'unanimité, **DECIDE** de modifier les prévisions budgétaires conformément aux tableaux ci-dessous.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-60632 : Fournitures de petit équipement	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6135 : Locations mobilières	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615231 : Entretien et réparations voiries	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-63512 : Taxes foncières	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	14 947.43 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	14 947.43 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	48 764.46 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	48 764.46 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6521 : Déficit des budgets annexes à caractère administratif	0.00 €	23 711.89 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	23 711.89 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	63 711.89 €	63 711.89 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	48 764.46 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	48 764.46 €	0.00 €
R-1321-093 : 093A VOIRIE GENERALE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 550.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 550.00 €
D-2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-27638 : Autres établissements publics	0.00 €	0.00 €	0.00 €	37 214.46 €
TOTAL R 27 : Autres immobilisations financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	37 214.46 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	3 000.00 €	48 764.46 €	51 764.46 €
Total Général		3 000.00 €		3 000.00 €

❖ Tarifs cimetière 2020

Le conseil à l'unanimité, **DECIDE** de modifier les tarifs cimetière pour l'année 2020 conformément au tableau ci-dessus.

CIMETIÈRE	2019	Proposition 2020
● <u>Inhumations</u>		
Concession 30 ans, le m ²	100,00 €	100,00 €
Concession 50 ans, le m ²	160,00 €	160,00 €
● <u>Jardin du Souvenir</u>		
<u>Columbarium</u>		
Concession 15 ans	110,00 €	120,00 €
Concession 30 ans	170,00 €	180,00 €
Plaque à graver	+ 160,00 €	+ 160,00 €
<u>Cavurne</u>		
Concession 30 ans		340,00 €
Concession 50 ans		500,00 €

Dépôt des cendres		
Taxe de dispersion	20,00 €	20,00 €
Plaque à graver		40,00 €

❖ Assujettissement à la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Entérine** l'assujettissement à la TVA (au régime d'imposition du réel avec déclarations trimestrielles) du budget principal pour l'ensemble des opérations de dépenses et recettes du « Bistrot des Halles »,
- **Autorise** Monsieur le Maire à prendre et signer tous actes y afférant.

❖ Prix de vente des terrains lotissement Fief du Rocher

Le conseil à l'unanimité, décide de modifier le tableau des prix de vente des lots n° 5-6-7 et 17 du lotissement du Fief du Rocher ainsi qu'il suit :

N° de lot	N° parcelle	Superficie	N° parcelle hors lot	Superficie	Prix de vente HT du lot	Prix de vente TTC du lot
5	AC 518	1 728 m ²			40 387.24 €	46 312.84 €
6	AC 519	1 666 m ²	AC 532	1 m ²	39 611.52 €	45 431.72 €
7	AC 520	1 473 m ²	AC 533	87 m ²	37 016.70 €	42 508.80 €
17	AC 529	1 388 m ²			33 352.40 €	38 700.00 €

❖ Vente de terrain

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- **ACCEPTTE** de vendre à Monsieur et Madame Pascal Veillat les parcelles cadastrées section AI n° 462 de 15 m², AI 537 de 62 m² et AI 540 de 1 m² d'une superficie totale de 78 m² situées 18 avenue du Maréchal Leclerc pour un montant de 900 € (neuf cent euros) étant précisé que les frais notariés sont à la charge de l'acquéreur.
- **AUTORISE** le Maire ou son Adjoint à signer tous actes y afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- **ACCEPTTE** de vendre la parcelle cadastrée section AE n° 497p d'environ 272 m² (sous réserve du découpage par le géomètre) située impasse Elie de Sayvre pour un montant de 14 000 € (quatorze mille euros) étant précisé que les frais notariés sont à la charge de l'acquéreur.
- **AUTORISE** le Maire ou son Adjoint à signer tous actes y afférents

❖ **Marché Terrain Synthétique**

Après délibération, le conseil à l'unanimité, **DECIDE** de retenir les entreprises ci-dessus pour le marché de réalisation d'un terrain synthétique.

Lot(s)	Désignation	Candidat	Offre des entreprises en H. T.
LOT 1	Gros œuvre	SARL TPB	45 855.00 €
LOT 2	Fourniture et pose de gazon synthétique	SARL GUY LIMOGES	148 992.50 €

❖ **Indemnité de Conseil**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à 12 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions, **DECIDE** :

- De demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an,
- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Madame Patricia AUCLAIR, le comptable public.

❖ **Subventions**

Le Conseil à l'unanimité **FIXE** le montant des subventions à verser aux associations ainsi qu'il suit :

- ❖ TENNIS CLUB 500 €
- ❖ DODI PROJECT 100 €

❖ **Subventions exceptionnelles**

Le Conseil à 18 voix pour, 2 abstentions, **FIXE** le montant des subventions exceptionnelles à verser aux associations ainsi qu'il suit :

- ❖ THEATRE LES 3 COUPS 529 €
- ❖ AVENIR GYMNIQUE CHATAIGNERAISIEN 500 €

❖ **Subvention exceptionnelle Amicale des Sapeurs-Pompiers**

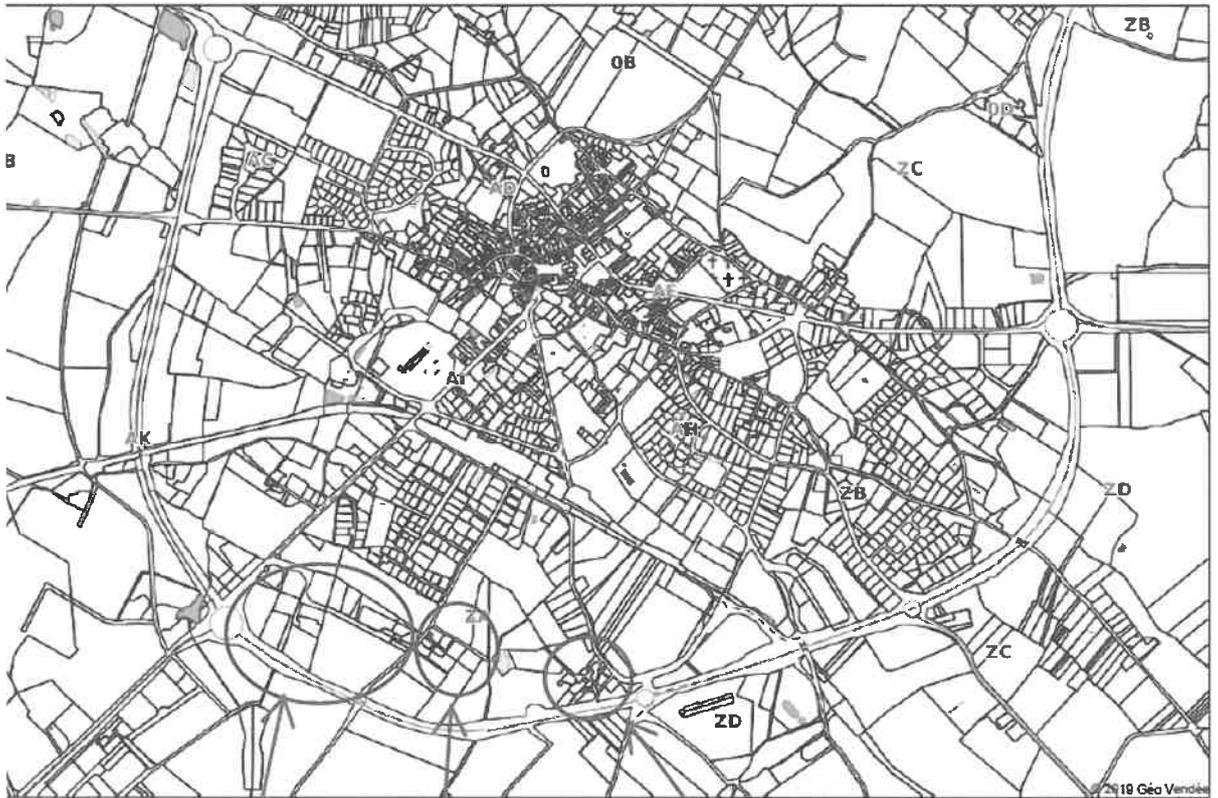
Le Conseil à 19 voix pour, 1 abstention, **FIXE** le montant de la subvention exceptionnelle à verser à l'amicale des sapeurs-pompiers pour l'organisation du congrès départemental de juin 2020 à 1 800 €

❖ **Dénomination de voies**

Après délibération, le conseil à l'unanimité, **DECIDE**

- De valider la création des adresses normées conformément aux plans ci-dessous
- D'attribuer une numérotation métrique pour les parcelles situées le long de ces rues

- De procéder à une campagne de communication en direction des administrés et des partenaires institutionnels
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ces actions.



chemin des Grands Prés

impasse des Pépinières et rue du Pironnet

rue de la Grange Paris et chemin des Granges

chemin des Grands Prés



- les impôts, taxes et redevances dus par chacune des parties propriétaires des terrains concernés par l'échange au titre de l'année civile en cours ne feront l'objet d'aucune répartition entre les échangistes, ni d'aucun remboursement ;
- les frais de notaire resteront à la charge de la Commune ainsi que les frais de diagnostic ;
- la conclusion de l'acte ne pourra être envisagée qu'après la déconstruction par la Commune du bâtiment léger situé sur la parcelle ZB 311 ;

- d'autoriser le Maire ou son Adjoint à signer tous actes y afférent.

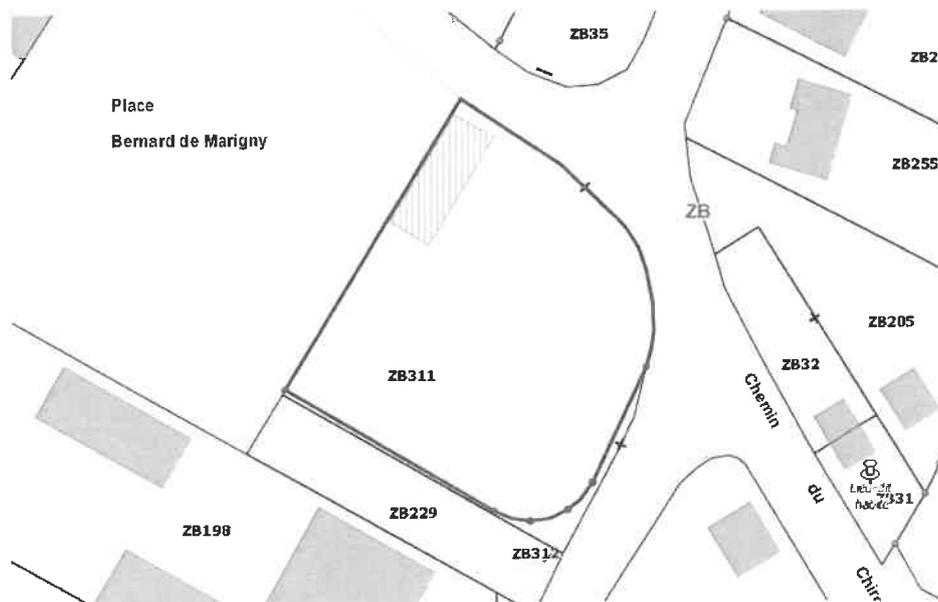
Terrain situé aux abords du Pôle santé communautaire – site de La Châtaigneraie

Parcelle	Surface avant redécoupage (Les parties bâties ont été déconstruites par la Communauté de communes)	Surface après redécoupage		Propriétaires futurs	
				Commune de La Châtaigneraie	Communauté de communes
AI 77	593 m ²	a	62 m ²	x	
		b	530 m ²		x
		d	1 m ²	x	
AI 460	225 m ²	c	1 m ²		x
		e	224 m ²		x
AI 461	15 m ²				x
AI 462	15 m ²			x	
AI 489	90 m ²				x
Total	938 m²			78 m²	860 m²



Terrain bordant la Place Bernard de Marigny (ZAE du Fief Tardy) à La Châtaigneraie

N° Parcelle	Zonage PLU	Surface
ZB 311	Ue	2 699 m ²
Total		2 699 m²



Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Nicolas MAUPETIT
Maire



